Les statistiques font parfois froid dans le dos. Au Brésil, une femme est tuée de façon violente toutes les 90 minutes. C'est l'un des principaux enseignements de l'étude publiée par l'Institut de Recherche économique appliquée (IPEA)
de Brasilia, un organisme gouvernemental d'analyse des politiques publiques. Entre 2001 et 2011, en moyenne 5 664 femmes ont perdu la vie chaque année, victimes de la violence des hommes.
Soit 472 par mois. 15 par jour. Une toutes les heures et demie. Dans près d'un cas sur deux, ce sont des proches (maris, compagnons, anciens petits amis..) qui sont les auteurs de ces « feminicídios », néologisme portugais repris dans l'étude et qui pourrait se traduire par « féminicides », « le fait de tuer une femme parce que c'est une femme », explique Leila Posenato Garcia, chercheuse à l'IPEA.

Des victimes souvent jeunes, pauvres et peu instruites

Le rapport revient sur les causes et les conditions de ces décès. Les meurtres se produisent majoritairement dans les Etats les plus pauvres du pays (Espírito Santo, Bahia, Alagoas...) situés dans la région nord-est et où le taux de mortalité par meurtre des femmes avoisine ou dépasse les 10 pour 100 000. Dans plus d'un cas sur deux, les victimes sont âgées de 20 à 39 ans et ont un très faible niveau de scolarisation. 50% des meurtres se font par armes à feu, 34% par armes blanches et 6% par étranglements. Le reste des décès est lié à d'autres châtiments corporels.

Plus inquiétant encore, le rapport estime que ces décès ne constituent que « la face émergée de l'iceberg » et que « la face immergée » cache d'autres formes de violences (sexuelles, physiques...) tout aussi dramatiques et souvent non-déclarées par les victimes. L'étude estime fondamental de renforcer les dispositifs de protection des femmes et de lutter contre les inégalités de genre au Brésil.

En 2006, alors que Lula était président, une loi avait été votée pour limiter la violence domestique. Cette loi qui porte le nom de Maria da Penha, une militante féministe devenue paraplégique à la suite d'une agression physique de son mari, visait notamment à renforcer les peines pour les maris délinquants. D'après l'étude, elle n'a eu quasiment aucun effet dissuasif sur les époux violents.

En France, la violence faite aux femmes tue tous les trois jours

En France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon ou de son conjoint. Pour faire face à ce fléau, le gouvernement a lancé un plan de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes il y a deux mois avec notamment un numéro de téléphone gratuit (le 39.19) destiné à recueillir les témoignages des victimes ou de proches de victimes. Un nouveau site Internet a par ailleurs été créé pour informer sur ces violences et leurs conséquences .